

OBJET ENTRETIEN DU PARC URBAIN
APPROBATION DU PROJET ET DE LA PROCEDURE
AUTORISATION DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)

I - PRESENTATION DU PROJET

Dans le cadre des travaux d'aménagement du Parc Urbain de la Trinité, la SODIAC maître d'œuvre déléguée pour la Ville achève la phase de plantation et prévoit de rétrocéder l'entretien du site à la Ville à compter du 1er janvier 2008.

Dans cette perspective, et afin d'assurer un entretien optimum tout au long de l'année dans l'intérêt des familles dionysiennes amenées à fréquenter cet espace de loisirs, la Ville souhaite lancer une consultation, par appel d'offres pour l'attribution d'un marché à prix forfaitaire couvrant l'ensemble des prestations d'entretien garantissant les conditions l'accueil du public dans de bonnes conditions.

Les prestations prises en compte dans ce marché, consistent en :

- tonte,
- désherbage,
- taille d'entretien des végétaux,
- arrosage,
- propreté du site.

II - COMPOSITION DU MARCHÉ

La complémentarité des prestations à exécuter implique une nécessaire coordination qui ne saurait être efficiente dans le cas d'un allotissement.

Ce marché ne peut faire l'objet de variante.

Le montant prévisionnel de ce marché à prix forfaitaire est de 100 000,00 € TTC/ an.

III - PROCEDURE DE PASSATION DE L'APPEL D'OFFRES

Appel d'offres ouvert - articles 33, 57 à 59 du code des marchés publics (CMP).

Les crédits nécessaires pour ces prestations seront inscrits au budget principal 2008- section de fonctionnement : chapitre 011 - compte 61880005 - fonction 823.

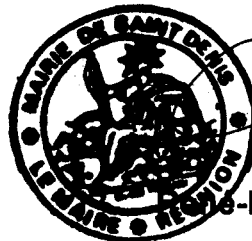
IV - DEMANDE D'AUTORISATION

Je vous demande :

- 1° d'approuver le projet
- 2° d'adopter la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché, comme suit :
 - procédure d'appel d'offres ouvert (articles 33, 57 à 59 du code des marchés publics),
 - enveloppe prévisionnelle de 100 000,00 € TTC/ an ;
- 3° de prendre acte du lancement de la procédure ;
- 4° de m'autoriser à signer le(s) marché(s) avec le(s) entreprise(s) retenue(s) par la Commission d'Appel d'Offres, comme exposé ci-dessus ;
- 5° de m'autoriser à signer tout acte nécessaire relatif à ce marché.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE DEPUTE-MAIRE



Paul Victoria

Paul-Victoria

**OBJET ENTRETIEN DU PARC URBAIN
 APPROBATION DU PROJET ET DE LA PROCEDURE
 AUTORISATION DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code des marchés publics ;

Considérant les crédits prévisionnels inscrits sous les chapitre 011, compte 6188005 et fonction 823 ;

Sur le RAPPORT N° 07/3-32 présenté par le Député-Maire au nom des commissions Cadre de Vie et Habitat/ Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet d'appel d'offres relatif aux prestations d'entretien du Parc Urbain de la ville de Saint-Denis.

ARTICLE 2

Approuve la procédure, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché, comme suit :

- procédure d'appel d'offres ouvert (articles 33, 57 à 59 du code des marchés publics),
- enveloppe prévisionnelle de 100 000,00 € TTC/ an ;

ARTICLE 3

Prend acte du lancement de la procédure.

ARTICLE 4

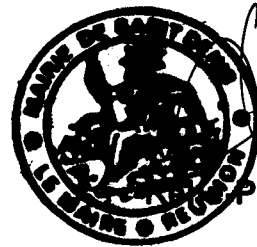
Autorise le Député-Maire à signer le(s) marché(s) correspondants.

ARTICLE 5

Autorise le Député-Maire à signer tout acte nécessaire relatif à ce marché.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 29 OCT. 2007

LE DEPUTE-MAIRE



Paul Victoria

Paul VICTORIA